

## **Le SNETAA-eiL et le SNFOLC appellent à la grève le 18 octobre**

Le SNFOLC et le SNETAA-eiL, qui ont toujours condamné la loi Fillon de 2003 en particulier parce qu'elle portait le nombre d'annuités exigibles à 40 annuités et au-delà à partir de 2008 ne sauraient accepter les mesures annoncées par le gouvernement contre les régimes spéciaux qui visent à diviser les salariés pour s'en prendre en réalité à l'ensemble des régimes de retraite et, tout particulièrement, au Code des pensions civiles et militaires auquel sont rattachés les personnels de l'Education nationale.

Les déclarations gouvernementales délibérément alarmistes ne font que préparer une remise en cause profonde de toute la protection sociale. L'objectif est d'abaisser le montant des retraites par le système de décote en rendant de plus en plus difficile la réalisation des annuités exigées mais aussi en imposant le calcul des pensions non plus sur le salaire des 6 derniers mois mais sur les 25 meilleures années. La conjonction de ce double dispositif ne pourrait qu'aboutir à une véritable paupérisation des retraités.

C'est aussi le statut national des fonctionnaires qui est visé. Le calcul de la pension sur les 25 meilleures années casse la logique du déroulement de carrière : c'est prétendre substituer aux garanties de la grille indiciaire de la Fonction publique une rémunération individualisée basée sur des critères subjectifs liés au mérite et à la performance. Le SNETAA-eiL et le SNFOLC réaffirment solennellement leur attachement à la structuration de la Fonction publique d'Etat en corps et au recrutement des fonctionnaires par les concours nationaux. C'est ainsi que sont garanties leur qualification et leur indépendance mais aussi l'égalité des citoyens dans l'accès aux services publics. Nos revendications visent à défendre les intérêts matériels et moraux légitimes des personnels de l'Education nationale et garantissent en même temps les droits des jeunes à l'instruction.

Le SNFOLC et le SNETAA-eiL rappellent que les fonctionnaires, dont les personnels de l'EN, ne sont demandeurs ni d'un « pécule » pour quitter leur poste, ni de contrats de droit privé, ni d'heures supplémentaires censées pallier la suppression massive de postes et la scandaleuse amputation de leur pouvoir d'achat (30% depuis 25 ans, 7% depuis 2000), ni de l'embauche de personnels précaires. Nos organisations condamnent la généralisation de mesures de privatisation de la Fonction publique et de démantèlement de l'Etat.

Le SNETAA-eiL et le SNFOLC revendiquent :

- la sauvegarde du Code des pensions civiles et militaires,
- le retour aux 37,5 annuités pour tous, public-privé, (2% par annuité),
- le calcul de la pension sur les 6 derniers mois,
- le maintien du statut de fonctionnaire d'Etat et des statuts nationaux des enseignants,
- le maintien de la définition des obligations de service en heures de cours hebdomadaires dans les disciplines de recrutement sans annualisation ni globalisation,
- la réouverture des concours de recrutement dans toutes les spécialités, l'annulation des suppressions et la création des postes nécessaires.

Le SNETAA-eiL et le SNFOLC considèrent que, lorsque les intérêts de tous les salariés sont en jeu, il ne faut pas opposer les catégories mais au contraire mettre tout en œuvre pour réaliser l'unité la plus large. C'est pourquoi ils se félicitent des premières convergences d'appels à la grève le 18 octobre à l'initiative des fédérations de cheminots et décident d'appeler à leur tour.

Elles invitent leurs instances à tous les niveaux à prendre contact pour organiser ensemble la mobilisation.